EGALITE MAG.com

la newsletter

Février 2026

N°15

EDITO

Par Aicha Zaïmi Sakhri



Faut-il reporter le vote du Code de la famille ? Ou assumer le moment ?

Le texte est prêt.

L'Instance chargée de la révision du Code de la famille, installée après le discours royal, a mené des auditions larges : partis politiques, institutions constitutionnelles, experts, associations féministes, acteurs de terrain. Elle a formulé 139 propositions d'amendements, présentées en décembre 2024. Les arbitrages ont été rendus.

Les points les plus sensibles, ceux liés à la dimension religieuse, ont été soumis au Conseil supérieur des Oulémas. Dix-neuf dispositions ont été examinées : l'âge légal du mariage et ses dérogations, la filiation par expertise génétique, la question du taâssib en matière d'héritage, la garde des enfants après divorce, la successibilité entre musulmans et non-musulmans, notamment. La majorité ont été validées mais certaines que nous connaissons ont suscité des réserves.

Le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, a affirmé publiquement que la rédaction du projet est achevée et prête à être inscrite dans le circuit législatif. Autrement dit : le travail technique est terminé. Ce texte ne sera pas parfait ! Mais rappelons que le communiqué Royal appelle explicitement à poursuivre l'ijtihad. Autrement dit, la réforme n'est pas un point final, mais un processus ouvert. Aucune avancée n'est dérisoire. Chaque amélioration, même partielle, crée un précédent, déplace une ligne, consolide un droit. Dans un chantier aussi sensible que le Code de la famille, chaque pas compte, parce qu'il rend le suivant possible. Alors oui, on prend.

Reste désormais l'étape institutionnelle décisive : le passage devant le Parlement. C'est là que le texte quitte le terrain des arbitrages pour entrer dans celui du débat politique. La question est donc simple, et elle est éminemment stratégique : **faut-il reporter le vote… ou assumer le moment ?**

Nous sommes dans une période pré-électorale. La Moudawana n'est pas un texte ordinaire. Elle touche à l'intime, au religieux, à l'équilibre des rapports familiaux. Elle peut devenir un marqueur politique, un terrain de polarisation. Les arguments pour un report existent. Oui, le risque d'instrumentalisation existe. Oui, on peut redouter les slogans faciles, les caricatures grossières, les surenchères idéologiques. On peut se dire qu'un climat plus apaisé permettrait un débat plus lucide, moins crispé. Certaines voix associatives et féministes le soulignent d'ailleurs : un affrontement mal maîtrisé pourrait fragiliser la réforme au lieu de la consolider.

Car au fond, un débat posé et argumenté, fondé sur des faits, des textes et des réalités sociales concrètes vaut toujours mieux qu'une bataille de postures ou une polarisation stérile !

Mais, car il y a un mais, il y a une autre réalité. Une réalité beaucoup moins théorique. Celle que vivent, chaque jour, des femmes et des enfants confrontés aux limites du code actuel. Des inégalités juridiques qui deviennent des inégalités économiques et des fragilités sociales qui s'installent. En 2024, plus de 40 000 divorces ont été enregistrés au Maroc. Derrière ces chiffres, il y a des pensions alimentaires impayées, des procédures interminables, des femmes qui basculent dans la précarité. Il y a des enfants pris dans des conflits parentaux qui s'éternisent.

Les violences économiques persistent. Elles prennent la forme d'une dépendance financière contrainte, d'un travail domestique invisible, d'inégalités patrimoniales qui se reproduisent presque mécaniquement. Le mariage des mineures, malgré l'encadrement légal, continue d'exister à travers les dérogations accordées par les tribunaux. Chaque mois sans réforme prolonge ces situations.

Reporter ne répond pas à une nécessité technique. C'est un choix politique. La vraie question est donc : reporter pour quoi, et pour combien de temps ? Reporter pour mieux cadrer le débat peut s'entendre. Reporter pour éviter l'instrumentalisation peut se défendre. Mais reporter sans calendrier clair ? Le silence n'est jamais neutre. Il peut être perçu comme de la prudence. Il peut aussi ressembler à une hésitation.

Le temps politique suit ses calculs. Le temps social, lui, ne s'arrête pas. Les séparations ne se mettent pas en pause. Les contentieux familiaux n'attendent pas la fin d'une campagne.

La réforme du Code de la famille est un test démocratique. Elle dira si nous savons débattre d'un sujet sensible sans le transformer en guerre idéologique. Elle dira surtout si nous prenons au sérieux l'article 19 de la Constitution, qui garantit l'égalité entre les femmes et les hommes et engage l'État à œuvrer pour la réaliser concrètement. L'égalité n'est pas un principe décoratif. C'est un engagement constitutionnel.

Mais cette responsabilité ne repose pas uniquement sur le gouvernement ou le Parlement. Elle concerne aussi la société civile. Si le vote est différé, le débat ne doit pas s'arrêter. Les associations, les juristes, les universitaires doivent continuer à expliquer, à argumenter, à dissiper les peurs. Ramener la discussion aux faits, au droit, aux réalités vécues.

Un report peut être stratégique, s'il élève le débat, s'il le clarifie, s'il le rend plus exigeant. Mais pas s'il devient une manière élégante de gagner du temps. Pas s'il installe l'attente comme méthode. Pas s'il transforme l'égalité en variable d'ajustement. L'égalité n'est pas un dossier parmi d'autres. C'est une ligne de principe.

On peut différer un vote. On ne peut pas différer indéfiniment la justice.

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag

ACTU

Par Dounia Z. Mseffer



Code de la famille : otage des urnes?

Annoncée comme une révolution sociale nécessaire, la révision du Code de la famille semble aujourd'hui au point mort. Un an et deux mois après les directives Royales chargeant le gouvernement de finaliser le texte, le silence institutionnel s'installe. Entre blocages idéologiques et calculs électoralistes, la réforme est-elle devenue l'otage de l'agenda politique ?

Pour le mouvement féministe, cette opacité et cet attentisme sont vécus comme un recul. Amina Lotfi, membre du Bureau exécutif de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM) Rabat, ne cache pas son inquiétude face à ce qu'elle qualifie de statu quo. « Depuis la présentation des propositions de réforme, nous sommes sans nouvelles. Nous ne savons plus qui pilote le dossier, ni où cela en est… Nous sommes dans le flou total et notre droit à l'information, pourtant garanti par la Constitution, est bafoué et ce depuis plus d'un an », déplore-t-elle. Pour la militante, l'agenda politique a clairement pris le pas sur l'urgence sociale: « D'après les échos que l'on a, il semblerait que la période électorale bloque l'avancement du dossier. Les responsables ne veulent pas que la Moudawana devienne un cheval de bataille pour les conservateurs ».

Lire la suite de l'article sur le site

CHRONIQUE

Par Meryem Belhoucine



Partageons le pouvoir, rendons l’égalité effective !

À Egalitemag, nous donnons la parole à celles qui interrogent le pouvoir là où il se joue réellement. Dans cette chronique, Meryem Belhoussine, docteure en sciences politiques et spécialiste de la gouvernance démocratique, met en lumière un paradoxe tenace : des femmes omniprésentes dans la mobilisation politique, mais encore largement marginalisées dès qu’il s’agit de décision, de leadership et de visibilité. S’appuyant sur une enquête de terrain menée auprès de plus de 80 parlementaires, elle questionne frontalement la réalité du partage du pouvoir et les limites d’une démocratie qui reste, à bien des égards, inachevée.

À l’approche de chaque échéance électorale, le même paradoxe ressurgit. Les femmes sont au cœur de la mobilisation électorale, mais leurs voix s’effacent dès qu’il s’agit de débat politique, de décision et de pouvoir. Peut-on réellement affirmer que les femmes sont absentes de la politique ? Peut-on, à l’inverse, soutenir qu’elles y occupent pleinement leur place ? La réponse se situe sans doute entre les deux. Mais un constat demeure : leur présence reste largement marginalisée dans les espaces visibles et décisifs du pouvoir politique.

Lire la suite de la chronique sur le site

CHRONIQUE

Par Maria Chraïbi



À visage découvert

En Iran aujourd'hui, sortir sans voile reste une prise de risque. Pas seulement pour les femmes. Mais pour elles d'abord, bien sûr. Il y a un peu plus d'un an, Mahsa Amini, 22 ans, meurt après son interpellation par la police des mœurs. Motif : un voile mal ajusté. Son visage fait le tour du monde. Mais avant elle, d'autres. Et après elle, encore. Rien n'a vraiment changé, sauf que désormais, la peur est plus fine, plus fluide, moins codée.

Le régime n'enferme plus systématiquement. Il observe. Il sanctionne quand il veut. Et souvent, il tue.

Depuis les manifestations de septembre 2022, au moins 5000 personnes auraient perdu la vie dans les répressions selon des sources iraniennes semi-officielles, bien que les bilans varient ce qui, déjà, en dit long sur l'opacité. Des ONG internationales évoquent plus de 20 000 arrestations, parfois arbitraires, souvent brutales. Le pouvoir nie. Il ment. Il négocie en silence avec ses propres monstres. Pendant ce temps, la classe moyenne s'effondre, étranglée entre sanctions internationales et corruption locale. Les jeunes fuient. Ou s'éteignent : dans les supermarchés, ils jouent les équilibristes pour faire un vrai repas alors que 100% des bénéfices du pétrole illégalement acheminé vers la Chine ou la Malaisie vont directement dans les poches des gouvernants de la République Islamique dont les coffres grouillent de dollars.

Et pourtant, dans les rues de Téhéran, d'Ispahan ou de Mashhad, des femmes continuent de sortir, visage découvert. Pas pour provoquer. Pour exister. Leurs pas sont lourds d'incertitude, mais elles y vont. Elles tiennent bon. Parfois accompagnées d'un frère, d'un fiancé, d'un père. Parfois seules. Ce n'est pas du courage. C'est un besoin vital.

Lire la suite de la chronique sur le site



INTERVIEW

Hafsa Rmich : « Le corps comme lieu de mémoire et de révolte »

Propos recueillis par **Aïcha Zaïmi Sakhri**

Entretien avec Hafsa Rmich, anthropologue, artiste et fondatrice du Collectif NAR, Anthropologue, artiste-performeuse et militante féministe, Hafsa Rmich fait partie de cette nouvelle génération qui aborde la sexualité, la santé reproductive et le consentement comme des enjeux politiques à part entière. À travers le collectif NAR, qu'elle fonde en 2022, elle travaille à libérer la parole, reconnecter les femmes à leur corps et revisiter une mémoire coloniale encore enfouie, de Bousbir aux blessures silencieuses transmises de génération en génération. À 29 ans, elle incarne une forme de militantisme sensible, holistique, ancré dans l'art et dans l'intime, qui veut ouvrir d'autres chemins vers la liberté.

Lire l'interview en entier sur le site
Voir l'interview sur Youtube



INTERVIEW

Yousra El Barrad : « L'égalité, ce n'est pas partager les tâches, c'est partager le pouvoir »

Propos recueillis par **Aïcha Zaïmi Sakhri**

Chercheuse en genre et économie, militante de conviction, Yousra El Barrad fait partie de ces nouvelles voix féministes qui bousculent les cadres et renouvellent les discours. Engagée dès l'adolescence et membre de la Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF) depuis 2009, elle incarne une génération à la fois ancrée dans la rigueur scientifique et connectée au terrain. Ses travaux explorent les liens entre genre, économie, pouvoir et justice sociale, tout en posant une question centrale : comment transformer un système qui repose sur l'invisibilisation du travail des femmes ?Dans cet entretien, elle revient sur son parcours, la lenteur des réformes, les résistances culturelles, et plaide pour un féminisme lucide, intersectionnel et résolument politique.

Lire l'interview en entier sur le site
Voir l'interview sur Youtube



INTERVIEW

Fadoua Maroub : « Faire du cinéma un espace de conscience et de justice »

Propos recueillis par **Aïcha Zaïmi Sakhri**

Longtemps silencieuses, les femmes du cinéma marocain commencent à lever la tête. À l'origine de ce mouvement, une voix lucide et déterminée : Fadoua Maroub, militante des droits humains et présidente de l'Association des Rencontres Méditerranéennes du Cinéma et des Droits de l'Homme (ARMCDH). Après avoir consacré vingt ans à la défense des libertés, du sein de l'ADFM à l'Instance Équité et Réconciliation puis au CNDH, elle a choisi de mettre l'image au service de la justice. Avec la campagne #OrangezLeCinéma, soutenue ONU Femmes, le Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication, Le Centre cinématographique marocain, l'Union européenne, l'Institut français et plusieurs autres ambassades, elle rompt un tabou : celui des violences faites aux femmes dans le secteur du cinéma. Rencontre avec une femme qui croit que la culture peut changer la société.

Lire l'interview en entier sur le site
Voir l'interview sur Youtube



INTERVIEW

Interview Ghizlaine Mamouni, présidente de Kif Mama Kif Baba : « La visibilité est une responsabilité, pas un privilège »

Propos recueillis par **Aïcha Zaïmi Sakhri**

Avocate et militante féministe, Ghizlaine Mamouni incarne une nouvelle génération porteuse d'un engagement clair, assumé et courageux. Présidente de l'association « Kif Mama Kif Baba », elle milite pour une réforme profonde du Code de la famille et pour une égalité réelle entre femmes et hommes. Refusant les hiérarchies et les dogmes, elle défend un féminisme créatif, connecté et intergénérationnel, ancré dans le terrain comme dans la réflexion politique.

Lire l'interview en entier sur le site
Voir l'interview sur Youtube

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025